

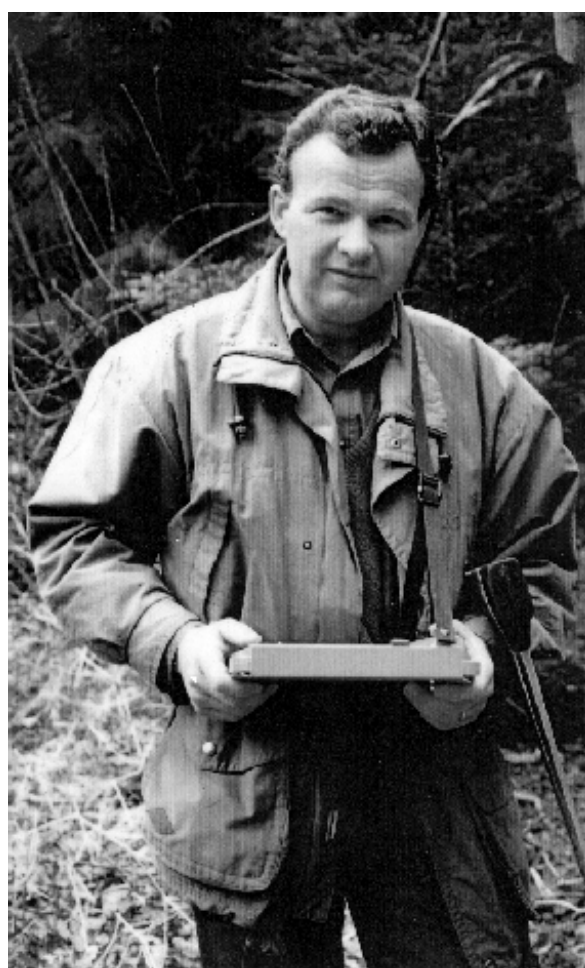
FONDATION ECOLE INTERCANTONALE DE GARDES FORESTIERS, LYSS

STIFTUNG INTERKANTONALE FÖRSTERSCHULE, LYSS

**CENTRE FORESTIER DE FORMATION LYSS  
BILDUNGSZENTRUM WALD LYSS**



# LA FORMATION DE GARDE FORESTIER / FORESTIÈRE DÎPLOMÉ ECOLE SUPÉRIEURE



**Centre forestier de formation, CEFOR-Lyss**

**Hardernstrasse 20, CP 252**

**CH - 3250 LYSS**

**Tél 032 / 387 49 11 Fax 032 / 387 49 30**

**Internet: [www.cefor.ch](http://www.cefor.ch)**

**E-Mail: [info@cefor.ch](mailto:info@cefor.ch)**

## Forestier/ère ES - une profession intense et variée

Le Forestier ES exerce sans aucun doute une des professions les plus riches et les plus diversifiées qui soit. La forêt est un milieu d'une richesse et d'une diversité infinie et le garde forestier en profite chaque jour pour élargir son expérience. Cependant, les attentes face à la forêt ne cessent d'augmenter et il se retrouve au centre d'un champ de tensions très astreignant. Citons à ce titre les quelques aspects suivants :

- En temps que chef d'entreprise, il se doit de fournir des résultats économiques positifs vis-à-vis des propriétaires forestiers. Il est responsable d'un engagement sensé et rationnel de son personnel et son activité est particulièrement importante, entre autre, lors de la commercialisation des bois.
- En temps que représentant de l'Etat, le Forestier ES exerce une fonction de police forestière. Il veille à l'application des lois et de toutes les autres dispositions dans l'intérêt de la collectivité.
- Le Forestier ES est également à disposition des propriétaires, des écoles des sociétés et du public pour les conseiller et les renseigner. Cette fonction peut être importante selon la région (par exemple à proximité de villes).
- En régions de montagne, le Forestier ES exploite la forêt de façon à ce qu'elle garantisse la protection des populations et des biens en aval (contre les chutes de pierres, les inondations, les avalanches, les crues etc.).
- Son rôle de protecteur de la nature est également de grande importance. Ainsi, son activité dans ce domaine l'amène à garantir la biodiversité en forêt (diversité des espèces en forêt).
- Le Forestier ES est un véritable technicien. Il planifie et exécute des projets aussi divers que, par exemple, de génie forestier (tels que des ouvrages paravalanches, endiguements, stabilisations de berges, etc.).
- Une exploitation des bois rentable est aujourd'hui impensable sans l'engagement de machines performantes. Le choix de méthodes de travail liant, rendement et gestion durable, nécessite de solides connaissances dans le domaine de l'engagement de machines forestières mais aussi des connaissances approfondies en écologie et gestion de l'environnement.
- La sylviculture est également une tâche de première importance du Forestier ES, il est de part ses compétences le garant d'une gestion durable du patrimoine forestier de tout âge.

Toutes ces exigences mènent à des situations complexes à gérer. Ainsi, la profession de Forestier ES requiert un caractère "bien trempé", de solides connaissances et un excellent sens de la communication. Le domaine d'intervention du Forestier (le triage) peut représenter plus de 2000 hectares de forêts, pour un ou plusieurs propriétaires.

Cependant, tous les gardes forestiers ne deviennent pas des gestionnaires de triage. Certains sont engagés comme adjoints au niveau cantonal, d'autres travaillent dans des bureaux d'études privés, à la coopération technique dans les pays en voie de développement, comme entrepreneurs indépendants ou dans des branches apparentées telles que l'industrie du bois ou le paysagisme.

# Formation complémentaire de Forestier/ère ES

Etat: août 2005

<b>Quoi:</b>	<b>Information:</b>
<b>Durée de la formation:</b>	2 ans (= période de formation). Cette durée correspond aux dispositions de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.
<b>Conditions:</b>	Pour suivre la formation de Forestier/ ère ES, les conditions suivantes doivent être remplies: <ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat de capacité de forestier-bûcheron ou formation équivalente</li><li>• 18 mois de pratique professionnelle et suivi des 8 modules de base</li><li>• Réussite de l'examen d'aptitude</li></ul>
<b>Structure de la formation:</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Introduction en cours d'emploi:</b> 8 modules forestiers d'introduction suivis en commun avec les candidats à la formation complémentaire de contremaîtres forestiers.</li><li>• <b>Formation compacte, 21 mois:</b> cours à plein temps; stages; modules d'approfondissement et de spécialisation; formation dispensée au centre forestier de formation de Lyss</li></ul>
<b>Test d'aptitude:</b>	Avant de pouvoir suivre la formation compacte de 21 mois, il faut passer un examen testant les connaissances en langue maternelle et en mathématiques. Les titulaires d'une maturité professionnelle ou gymnasiale sont exemptés de ce test. La moyenne des notes de l'examen plus celles des modules C2 / D4 / D7 / E16 doit être de 4.0.
<b>Pratique professionnelle :</b>	La pratique professionnelle de 18 mois doit avoir été effectuée dans une exploitation ou une entreprise forestière avant le début de la formation compacte. Un service militaire de plus de 4 semaines/an n'est pas reconnu comme pratique professionnelle. La durée des modules suivis en cours d'emploi est considérée comme de la pratique professionnelle.
<b>Introduction en cours d'emploi:</b>	Les modules de base peuvent être suivis tout de suite après la fin de l'apprentissage. Le Centres forestier de formation de Lyss offre, à l'heure actuelle, 8 modules de base: <ul style="list-style-type: none"><li>• C2 Génie forestier : bases techniques et conduite de chantier</li><li>• D4 Sylviculture : exécution</li><li>• D7 Connaissance des stations et botanique forestière : bases</li><li>• E16 Organisation de coupe et méthodes de récolte</li><li>• E19 Tri et cubage des bois</li><li>• H3 Gestion du personnel: bases</li><li>• G4 Administration et techniques de travail (oblig. dès jan. 2005)</li><li>• E8 Cours de premiers secours</li><li>• Informatique : un cours de base est vivement recommandé</li></ul> L'ordre dans lequel les modules de base seront suivis peut être choisi librement. Suivant le nombre d'inscriptions, ils sont répétés plusieurs fois. En règle générale, le délai d'inscription est de 2 mois avant le début des modules.

<b>Achèvement des modules:</b>	<p>Tous les modules s'achèvent par un contrôle des compétences. Ce contrôle peut être passé en allemand, en français ou en italien.</p> <p>Les participants qui passent le contrôle avec succès reçoivent un certificat; le suivi d'un module sans contrôle des compétences doit droit à une attestation.</p> <p>Le certificat peut aussi être obtenu sans avoir suivi le module, à condition de passer le contrôle des compétences avec succès.</p>
<b>Partie compacte de la formation:</b>	<p>La formation compacte commence en janvier 2007 (respectivement janvier 2009) et s'achève après 21 mois par un examen de diplôme.</p> <p>Elle est également composée de modules, qui sont regroupés en une seule période et qui doivent être suivis à plein temps. Les documents à ce sujet sont en voie d'élaboration.</p> <p>Cette partie de la formation comprend également 3 stages d'une durée de 22 semaines.</p> <p>Il est aussi possible, désormais, de se spécialiser en suivant des modules à option et des modules à option obligatoire.</p> <p>La partie compacte de la formation de forestier/ère doit, comme par le passé, être suivie dans le centre de formation qui est cofinancé par le canton de domicile du candidat (renseignements auprès de l'inspection cantonale des forêts respective ou des Centres forestiers de formation).</p>
<b>Coûts:</b>	<p>Les modules de base des Centres forestiers de formation coûtent entre Fr. 355.- et Fr. 860.- par module. Ces coûts comprennent la taxe d'examen, mais ne comprennent ni le logement ni la nourriture.</p> <p>L'écolage pour la période de formation compacte s'élève à Fr. 5'200.-</p>
<b>Modules à choix</b>	<p>Il est possible de suivre des modules à choix pour sa propre formation continue. Suivant le module, il est cependant nécessaire de disposer du certificat de forestier-bûcheron/ forestière-bûcheronne ou de pratique en forêt (pour de plus amples renseignements, consulter les prestataires).</p>
<b>Informations:</b>	<p>Centre forestier de formation de Lyss: François Fahrni 032 / 387 49 21 ou 079 / 250 48 30</p> <p>Mail: <a href="mailto:fahrni@cefor.ch">fahrni@cefor.ch</a></p> <p>Internet: <a href="http://www.cefor.ch">www.cefor.ch</a></p>
<b>Inscriptions:</b>	<p>Pour les modules de base et le cycle de formation de forestier ESF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre forestier de formation, case postale, 3250 Lyss</li> </ul>
<b>Informations générales sur les professions forestières:</b>	<p>CODOC – Centre de coordination et de documentation pour la formation forestière, case postale 339, 3250 Lyss Tél. 032 386 12 45 - fax 032 386 12 46 - Internet: <a href="http://www.codoc.ch">www.codoc.ch</a> et <a href="http://www.bekomwald.ch">www.bekomwald.ch</a></p>

## Questions souvent posées : les conditions d'admission à la formation

### Quelle est la structure de la formation de forestier/ère ES ?

La formation de forestier/ère ES se compose désormais de 8 modules de base et d'une partie de formation d'un seul tenant d'une durée de 21 mois.

L'ancien examen d'admission est remplacé par un test d'aptitude à passer avant le début de la partie de formation d'un seul tenant. Les règlements d'examen des deux écoles de gardes forestiers, en vigueur depuis 1993, sont applicables.

### Quelles sont les conditions d'admission ?

Pour pouvoir suivre la formation de forestier/ère, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Certificat de capacité de forestière-bûcheronne ou forestier-bûcheron
- 18 mois de pratique professionnelle à effectuer après la formation de base et avant le début de la partie de formation d'un seul tenant
- Réussite du contrôle de compétences effectué à la fin de chaque module de base et du test d'aptitude portant sur le calcul et la langue maternelle (voir ci-dessous).

### Quelle est la valeur des examens de fin de module, appelés contrôles de compétences ?

- La réussite du contrôle de compétences marque l'achèvement d'un module. Pour réussir ce contrôle, vous devez obtenir la note 4. Vous recevrez un certificat pour chaque contrôle réussi.
- Les contrôles de compétences effectués à la fin des modules D4, D7, E16, C2 sont considérés comme des éléments du test d'aptitude (voir ci-dessous).
- Les notes des contrôles de compétences des modules E19, G4 et H3 ne sont pas prises en considération pour le test d'aptitude. Tout comme celles des contrôles de compétences des autres modules, elles serviront de note d'année pour le diplôme final.
- Les certificats de fin de module peuvent aussi être pris en compte pour d'autres formations complémentaires.

## En quoi consiste le test d'aptitude?

Le test d'aptitude se compose des notes obtenues lors des contrôles de compétences des 5 modules (cités ci-dessus) ainsi que d'un examen portant sur le calcul et la langue maternelle.

<b>Note:</b>	<b>Examen:</b>
1. Note Sylviculture	Moyenne des notes obtenues pour les modules D4 et D7
2. Note Récolte des bois	Note obtenue pour le module E16
3. Note Génie	Moyenne des notes obtenues pour les modules C2 et C3
4. Note Calcul	Résultat du test d'aptitude
5. Note Langue maternelle	Résultat du test d'aptitude

Conditions d'admission : la moyenne des 5 notes doit être d'au moins 4,0. Il ne doit pas y avoir plus de deux notes insuffisantes.

## Que se passe-t-il si j'échoue au test d'aptitude ?

Vous ne pouvez commencer la partie de formation d'un seul tenant que si vous avez réussi cet examen. Conformément au règlement, cet examen peut être répété une fois. Vous devrez à cette occasion effectuer les contrôles de compétences auxquels vous avez échoué.

## Quels sont les formations scolaires et les titres de fin de formation reconnus ?

<b>Formations ou titres</b>	<b>sont reconnus :</b>
Contremaître forestier	les modules d'introduction (sans examen de calcul et de langue)
Maturité	l'examen de calcul et de langue
Maturité professionnelle	l'examen de calcul et de langue
Examen d'admission CEFOR Lyss ou Maienfeld réussi	l'examen de calcul et de langue ainsi que les certificats de fin de module
Cours pour maître d'apprentissage	le module H3 : Gestion du personnel I - bases
Autres formations ou titres	selon la décision prise sur la base d'une demande présentée aux écoles de gardes forestiers

## Comment serai-je informé des résultats des contrôles de compétences ?

Les centres forestiers de formation vous informeront à chaque fois des notes obtenues et de la réussite ou de l'échec au contrôle de compétence de fin de module. Vous recevrez un certificat pour les contrôles réussis.

## Structure modulaire «Forêts» : Offre de cours pour l'année 2007

**Modules de base** conçus spécialement pour les candidats forestiers ES et contremaîtres  
**Toute autre personne intéressée est cordialement invitée à s'inscrire**

Module no	Désignation du module	Dates	Délais d'inscription	Inscription provisoire
H3	Gestion du personnel I: bases * Lyss*	08.01. – 12.01.07	30.11.2006	<input type="checkbox"/>
G4	Administration et technique du travail * Mont sur Lausanne*	05.02. – 09.02.07	29.12.2006	<input type="checkbox"/>
E16	Organisation de chantier de coupe * Mont sur Lausanne*	05.03. – 16.03.07	31.01.2007	<input type="checkbox"/>
D7	Connaissances de base de la station * Lyss*	21.05. – 25.05.07	30.03.2007	<input type="checkbox"/>
D4	Sylviculture: exécution II * Lyss*	04.06. – 08.06.07	30.04.2007	<input type="checkbox"/>
	Info sur les modules (samedi 10-16 h) * Lyss*	09.06.07	31.05.2007	<input type="checkbox"/>
C2	Génie : bases + conduite de chantier * Lyss*	18.06. – 29.06.07	30.04.2007	<input type="checkbox"/>
	Test d'aptitude * Lyss*	05.09.07	29.06.2007	<input type="checkbox"/>
E19	Tri et cubage du bois * Lyss*	03.12. – 07.12.07	31.10.2007	<input type="checkbox"/>

**Modules "contremaître"** conçus spécialement pour les candidats contremaîtres  
**Toute autre personne intéressée est cordialement invitée à s'inscrire**

G5	Aménagement et conduite d'un atelier * Mont sur Lausanne*	12.02. – 16.02.07	31.01.2007	<input type="checkbox"/>
A1	Base des relations publiques I * Mont sur Lausanne*	26.03. – 30.03.07	31.01.2007	<input type="checkbox"/>
I1	Synthèse et intégration des compétences acquises *Lyss*	21.05. – 25.05.07	28.02.2007	<input type="checkbox"/>
E14++	Organiser et diriger le câblage	04.06. – 08.06.07	14.04.2007	<input type="checkbox"/>
D9	Approfondissement de la sylviculture * Lyss*	02.07. – 06.07.07	31.05.2007	<input type="checkbox"/>
D17	Protection de la nature et entretien des biotopes II * Lyss*	10.09. – 14.09.07	31.07.2007	<input type="checkbox"/>
E17++	Direction des travaux de bûcheronnage à risques particuliers * Lyss*	03.12. – 07.12.07	31.10.2007	<input type="checkbox"/>

**Modules à choix offerts par le Centre forestier de formation de Lyss**  
**Toute personne intéressée est cordialement invitée à s'inscrire**

D3	Substances dangereuses	21.11. – 23.11.07	28.09.2007	<input type="checkbox"/>
B8	Système d'information géographique sur les forêts (SIG)	Selon demande		<input type="checkbox"/>
B9	Système d'information géographique en forêt (approfondissement)	Selon demande		<input type="checkbox"/>

- Toutes les inscriptions doivent être faites auprès du Centre forestier de formation de Lyss
- Les fiches d'inscription peuvent être obtenues sous [www.cefor.ch](http://www.cefor.ch) ou au secrétariat : 032 387 49 11
- Les cours auront uniquement lieu en cas de nombre suffisant de participants (en règle 10 personnes)
- Veuillez consulter les descriptions de module sous le site internet: [www.bekomwald.ch](http://www.bekomwald.ch)
- Les prix affichés s'entendent sans le logement et les repas.

\* Le centre respectif assure la direction du module proposé!

++ Modules à choix obligatoire pour l'obtention du certificat fédéral de contremaître forestier

<b>Prix des modules (état août 2006)</b>			
<b>No</b>	<b>Titre</b>	<b>Prestataire</b>	<b>Prix du module</b>
<b>Modules de base pour les candidats forestiers ESF et contremaîtres (y.c. subventions cant.)</b>			
C2	Génie : bases techniques et conduite de chantier	CEFOR Lyss	775.-
D4	Bases de la sylviculture	CEFOR Lyss	405.-
D7	Connaissance des stations	CEFOR Lyss	365.-
E16	Organisation de coupe	CEFOR Lyss	685.-
E19	Cubage et préparation des bois	CEFOR Lyss	405.-
G4	Administration et méthodologie	CEFOR Lyss	570.-
H3	Bases de conduite du personnel	CEFOR Lyss	870.-

<b>Modules pour les candidats contremaître</b>			
A1	Base des relations publiques	CEFOR Lyss	505.-
D17	Protection de la nature, entretien de biotopes	CEFOR Lyss	505.-
D9	Bases d'une sylviculture proche de la nature	CEFOR Lyss	505.-
E14	Organiser et diriger le câblage	CEFOR Lyss	505.-
E17	Conduite bûcheronnage spécial	CEFOR Lyss	505.-
G5	Aménagement et conduite d'un atelier	CEFOR Lyss	570.-
I1	Synthèse et intégration (y c. la taxe d'examen)	CEFOR Lyss	1375.-

<b>Divers</b>			
0	Examen d'aptitudes (pour avoir accès à la formation ESF)	CEFOR Lyss	165.-
xx	Test de compétences (sans participation au module)	CEFOR Lyss	165.-

Les prix indiqués comprennent : participation au module et test de compétences (avec certificat), mais sans les coûts de logement et de repas. Changement de prix réservé.

\*\* cours non obligatoire mais recommandé.

<b>Tarif étudiant pour les repas et le logement (état: août 06)</b>	
Logement en chambre à 3 lits*)	32.-
Déjeuner	8.-
Dîner	11.-
Souper	10.-
Place de parc souterrain	gratuite

\*) Moyennant supplément, vous pouvez aussi réserver en chambre double ou individuelle.

<b>(à remplir en lettres majuscules, s.v.p) :</b>	
<b>Nom, Prénom:</b>	
<b>Adresse NPA, Lieu:</b>	
<b>Téléphone, portable ou E-Mail:</b>	
<b>Date de naissance, Lieu d'origine:</b>	
<b>Formation et Formation continue :</b>	
<b>Lieu et date, Signature:</b>	